

Programme de compensation

Pertes d'habitat aquatique

→ 1- Auto-compensation au site de l'impact

→ Plusieurs tronçons de rivière devront faire l'objet de relocalisation. On profite de la « reconstruction » du cours d'eau pour augmenter la valeur faunique afin de compenser les pertes encourues

Programme de compensation

Pertes d'habitat aquatique

→ 2- Compensation hors-site

→ Principe

- ✦ Restauration d'habitats dégradés le long des rivières des Hurons et Hibou

→ Partenaire

- ✦ Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles (APEL)

→ 11 projets couvrant environ 1,3 hectare d'habitat

Sites de compensation

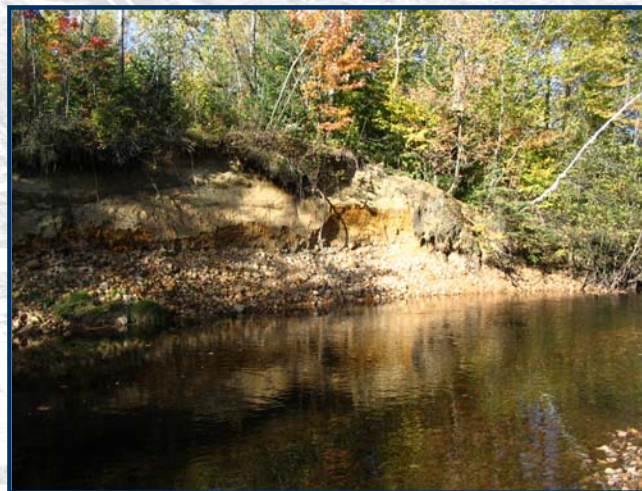
No	Description des dégradations des sites	Habitats Compensés (m ²)
1	Érosion forte menaçant une frayère (site amont)	480
2	Érosion forte menaçant une frayère (site aval)	525
3	Mur de soutènement d'une ancienne halte routière	910
4	Érosion d'un talus dénudé près de la rue Crawford	720
5	Section monotone d'un affluent	296

Sites de compensation

No	Description des dégradations des sites	Habitats Compensés (m ²)
6	Section rectiligne près de la rue McKee	3 900
7	Sédiments provenant du fond de vallée du secteur de la station de ski	1 000
8	Barrage non fonctionnel dans le secteur Bon-Air	848
9	Érosion des rives dans le secteur du golf Stoneham	1 144
10	Érosion en aval du chemin Tewkesbury (route 371)	315
11	Embâcle sur le segment aval de la rivière Hibou	3 800

Exemples de dégradation

→ Site #1 – Talus d'érosion forte sur la rivière des Hurons



Exemples de dégradation

→ Site #3 – Mur en rive (site d'une ancienne halte routière)

